



## Examen de fin d'études secondaires de l'enseignement secondaire général

*Des adaptations pour donner aux élèves  
les meilleures chances d'admission aux universités*



Chères élèves,  
Chers élèves,

Vous venez d'entamer la dernière étape de votre scolarité au lycée et vous allez passer l'examen de fin d'études secondaires en fin d'année. Votre diplôme vous ouvrira l'accès aux études supérieures et à la vie professionnelle.

À l'identique des changements apportés à l'examen de fin d'études secondaires classiques, l'examen que vous allez présenter a subi quelques adaptations.

Pour vous permettre de mieux préparer les disciplines d'examen, et d'obtenir ainsi les meilleurs résultats, le nombre d'épreuves à l'examen est réduit.

Pour mieux documenter votre parcours scolaire et pour valoriser les efforts que vous avez fournis tout au long de votre scolarité, un complément au diplôme plus détaillé vous sera délivré.

Je vous souhaite d'ores et déjà plein succès pour l'année scolaire 2018/2019 !

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Six disciplines d'examen, pour de meilleurs résultats

- 6 disciplines d'examen  
(2017/2018 : 6 à 11 disciplines)
- 2 épreuves orales  
(2017/2018 : 2 à 4 épreuves)

### Choix des disciplines

- Choix effectué le 1er jour du 2e semestre
  - **Choix possible, selon des priorités fixées par section**  
*(pour les détails, voir les tableaux des grilles d'examen en annexe)*

### Résultat final

- Discipline présentée à l'examen :  
Note finale =  $\frac{1}{3}$  note de l'année +  $\frac{2}{3}$  note de l'examen
- Discipline non présentée à l'examen :  
Note finale = note de l'année
  - **Prise en compte de toutes les notes finales pour le résultat final**
- Éducation physique (et disciplines ne donnant pas lieu à une note finale) : uniquement prises en compte pour le calcul de la moyenne générale annuelle

## **Une certification détaillée, pour valoriser les efforts**

- **Diplôme et certificat de notes**
- **Descriptif et certification personnalisés  
du cursus scolaire et périscolaire**

### **Diplôme et certificat de notes**

- Diplôme de fin d'études secondaires  
donnant accès aux études universitaires et à la vie professionnelle
- Certificat de notes  
avec notes finales des disciplines de 1<sup>re</sup> et indication des disciplines  
de 2<sup>e</sup>

### **Descriptif du cursus scolaire**

- Finalité de la section
- Durée des études – Langues et mathématiques
- Niveaux de compétences en langues
- Finalité des disciplines de la section

### **Certificat des activités périscolaires**

- Participation à des cours, projets ou activités facultatifs
- Engagement personnel dans le cadre scolaire
- **Certification plus complète, reflétant les efforts effectués par  
l'élève au cours de la scolarité**
- **Amélioration des chances d'admission à l'université choisie**

# Annexe : Grilles d'examen par section

## 1. Division administrative et commerciale

### Section gestion

Discipline	Coeff.	DF	Nature de l'épreuve <sup>4)</sup>		Note finale
			Écrit	Oral	
<b>Volet : Langues et mathématiques</b>					
Allemand	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>3)</sup>	x
Anglais	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>3)</sup>	x
Français	4	x	x	x <sup>3)</sup>	x
Mathématiques	3		x <sup>1)</sup>		x
<b>Volet : Spécialisation</b>					
Économie de gestion	4	x	x		x
Économie politique	4	x	x	x	x
Comptabilité	4	x	x		x
Informatique	3		x <sup>2)</sup>		x
<b>Volet : Formation générale</b>					
Connaissance du monde contemporain	3		x <sup>2)</sup>		x
Éducation physique et sportive <sup>5)</sup>	1				

**Coeff. :** Coefficient attribué à la discipline

**DF :** Discipline fondamentale

**Remarques :**

- 1) 1 discipline parmi 3, au choix de l'élève.
- 2) 1 discipline parmi 2, au choix de l'élève.
- 3) 1 langue au choix de l'élève ; seule une langue présentée à l'examen peut faire l'objet d'une épreuve orale.
- 4) Pour les disciplines dans lesquelles l'élève présente une épreuve écrite et une épreuve orale, l'épreuve orale compte pour 25 % de la note.
- 5) La note de la discipline d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne générale annuelle.

### Section communication et organisation

Discipline	Coeff.	DF	Nature de l'épreuve <sup>4)</sup>		Note finale
			Écrit	Oral	
<b>Volet : Langues et mathématiques</b>					
Allemand	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>3)</sup>	x
Anglais	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>3)</sup>	x
Français	4	x	x	x <sup>3)</sup>	x
<b>Volet : Spécialisation</b>					
Économie de gestion	4	x	x		x
Économie politique	4	x	x	x	x
Comptabilité	3		x <sup>2)</sup>		x
Communication professionnelle et relations humaines	4	x	x		x
Organisation et gestion d'activités	3		x <sup>2)</sup>		x
Technologies de l'information et de la communication	3		x <sup>2)</sup>		x
<b>Volet : Formation générale</b>					
Connaissance du monde contemporain	3		x <sup>2)</sup>		x
Éducation physique et sportive <sup>5)</sup>	1				

**Coeff.** : Coefficient attribué à la discipline

**DF** : Discipline fondamentale

**Remarques :**

- 1) 1 discipline parmi 2, au choix de l'élève.
- 2) 1 discipline parmi 4, au choix de l'élève.
- 3) 1 discipline parmi 2, au choix de l'élève ; seule une langue présentée à l'examen peut faire l'objet d'une épreuve orale.
- 4) Pour les disciplines dans lesquelles l'élève présente une épreuve écrite et une épreuve orale, l'épreuve orale compte pour 25 % de la note.
- 5) La note de la discipline d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne générale annuelle.

**Division administrative et commerciale**  
**Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum**

<i>Discipline</i>	<i>Coeff.</i>	<i>DF</i>	<i>Nature de l'épreuve<sup>4)</sup></i>		<i>Note finale</i>
			<i>Écrit</i>	<i>Oral</i>	
<b>Volet : Langues et mathématiques</b>					
Français / Französisch	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>3)</sup>	x
Anglais / Englisch	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>3)</sup>	x
Allemand / Deutsch	4	x	x	x <sup>3)</sup>	x
Mathématiques / Mathematik	3		x <sup>1)</sup>		x
<b>Volet : Spécialisation</b>					
Économie de gestion / BWL	4	x	x		x
Économie politique / VWL	4	x	x	x	x
Comptabilité / Rechnungswesen	4	x	x		x
Informatique / Informatik	3		x <sup>2)</sup>		x
<b>Volet : Formation générale</b>					
Histoire – Géographie / Geschichte - Erdkunde	3		x <sup>2)</sup>		x
Éducation physique et sportive / Sport <sup>5)</sup>	1				

**Coeff. :** Coefficient attribué à la discipline / Gewichtung des Faches

**DF :** Discipline fondamentale / Fach, das nicht kompensiert werden kann

**Remarques :**

- 1) 1 discipline parmi 3, au choix de l'élève / 1 Fach von 3, nach Wahl des Prüflings.
- 2) 1 discipline parmi 2, au choix de l'élève / 1 Fach von 2, nach Wahl des Prüflings.
- 3) 1 langue au choix de l'élève ; seule une langue présentée à l'examen peut faire l'objet d'une épreuve orale. / Eine Sprache, nach Wahl des Prüflings ; in einer Sprache muss der Prüfling sich einer mündlichen Prüfung unterziehen.
- 4) Pour les disciplines dans lesquelles l'élève présente une épreuve écrite et une épreuve orale, l'épreuve orale compte pour 25 % de la note. / Gewichtung der mündlichen Note : 25%
- 5) La note de la branche d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne générale annuelle. / Sport wird nur für die Jahresnote berücksichtigt. »

## 2. Division des professions de santé et des professions sociales

### Section sciences de la santé, ancien régime

Branche	C	BF	Ex	Nature de l'épreuve <sup>1)</sup>			D
				Écrit	Oral	Prat.	
Connaissances de langues	4	X					
<i>Allemand</i> <sup>2) 3)</sup>			X	¾	¼		
<i>Anglais</i> <sup>2) 3)</sup>			X	¾	¼		
<i>Français</i> <sup>3)</sup>			X	¾	¼		
Connaissances de culture générale	4	X					
<i>Sciences humaines et sociales</i>			X	1			
<i>Connaissance du monde de la Santé</i>							
<i>Éducation physique et sportive</i>							
Connaissances scientifiques 1 <sup>4)</sup>	4	X					
<i>Mathématiques</i>							
<i>Chimie médicale</i>			X	¾	¼		
<i>Physique médicale</i>			X	¾	¼		
Connaissances scientifiques 2	4	X					
<i>Biologie humaine</i>			X	1			
<i>Biologie cellulaire</i>							
Sciences médicales	4	X	X	1			
Travail d'envergure	4	X					

**C :** Coefficient attribué à la branche

**BF :** Branche fondamentale

**Ex :** Branche qui fait l'objet d'une épreuve à l'examen

**D :** Branche à dispense  
nombre de dispenses : 0

**Remarques :**

- 1) Pondération entre les différents types d'épreuves.
- 2) Au choix du candidat : une des deux langues.
- 3) Au choix du candidat : une des épreuves de langues comporte une partie orale.
- 4) Au choix du candidat : une épreuve écrite et orale ou en Chimie médicale ou en Physique médicale.

### Section de la formation de l'infirmier

Discipline	Coeff.	DF	Nature de l'épreuve <sup>9)</sup>		Note finale
			Écrit	Oral	
<b>Volet : Langues et mathématiques</b>					
Allemand ou Anglais	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>2)</sup>	x
Français	3		x	x <sup>2)</sup>	x
<b>Volet : Spécialisation</b>					
Biologie humaine	4	x	x		x
Connaissances professionnelles de base <sup>3)</sup>	4	x			x
Pharmacologie					
Hygiène professionnelle / Microbiologie					
Étapes de la vie					
Sciences médicales	4	x	x		x
Concepts de soins et problèmes infirmiers	4	x	x	x	x
Connaissances professionnelles, relationnelles et déontologiques <sup>4)</sup>	4	x			x
Communication professionnelle					
Éducation pour la santé – santé publique					
Connaissance du monde professionnel					
Connaissances professionnelles appliquées / pratiques <sup>5)</sup>	4	x			
Laboratoire d'enseignement clinique <sup>6)</sup>					
Enseignement clinique <sup>7)</sup>					
<b>Volet : Formation générale</b>					
Sciences humaines et sociales	4	x	x		x
Éducation physique et sportive <sup>8)</sup>	1				

**Coeff. :** Coefficient attribué à la discipline

**DF :** Discipline fondamentale

**Remarques :**

- 1) 1 langue parmi 2, au choix de l'élève.
- 2) 1 langue parmi 2, au choix de l'élève ; seule une langue présentée à l'examen peut faire l'objet d'une épreuve orale.
- 3) Pondération des notes.  
Pharmacologie : 2/5 – Hygiène professionnelle / Microbiologie : 2/5 – Étapes de la vie : 1/5.
- 4) Pondération des notes.  
Communication professionnelle : 1/3 – Éducation pour la santé – santé publique : 1/3 – Connaissance du monde professionnel : 1/3.



- 5) Connaissances professionnelles appliquées / pratiques : cette discipline ne donne pas lieu à une évaluation par une note chiffrée sur 60.
- 6) Laboratoire d'enseignement clinique : cette branche ne donne pas lieu à une évaluation.
- 7) Enseignement clinique : l'évaluation est sommative ; les niveaux de compétence sont les suivants : non-maîtrise, maîtrise, très bonne maîtrise. Pour pouvoir être admis à l'examen, l'élève doit avoir atteint au moins le niveau de compétence « maîtrise ».
- 8) La note de la discipline d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne générale annuelle.
- 9) Pour les disciplines dans lesquelles l'élève présente une épreuve écrite et une épreuve orale, l'épreuve orale compte pour 25 % de la note.

### Section de la formation de l'éducateur

Discipline	Coeff.	DF	Nature de l'épreuve <sup>7)</sup>		Note finale
			Écrit	Oral	
<b>Volet : Langues et mathématiques</b>					
Allemand	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>4)</sup>	x
Anglais	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>4)</sup>	x
Français	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>4)</sup>	x
<b>Volet : Spécialisation</b>					
Psychologie	2		x <sup>2)</sup>		x
Sociologie et action éducative et sociale <sup>6)</sup>	3		x <sup>2)</sup>		x
Sociologie					
Action éducative et sociale					
Pédagogie	4	x	x	x <sup>5)</sup>	x
Développement tout au long de la vie	3	x	x	x <sup>5)</sup>	x
Pratique et méthodologie professionnelles	4	x			x
Méthodologie de la pratique professionnelle					
Pratique professionnelle					
Expression et animation	3				x
Pédagogie des activités physiques et sportives					
Matière à option 1					
Matière à option 2					
<b>Volet : Formation générale</b>					
Biologie	2		x <sup>3)</sup>		x
Éthique, déontologie et développement durable	2		x <sup>3)</sup>		x
Éducation aux médias	2		x <sup>3)</sup>		x

**Coeff. :** Coefficient attribué à la discipline

**DF :** Discipline fondamentale

**Remarques :**

<sup>1)</sup> Les deux langues choisies par les élèves sont présentées à l'examen.

<sup>2)</sup> 1 discipline parmi 2, au choix de l'élève.

<sup>3)</sup> 1 discipline parmi 3, au choix de l'élève.

<sup>4)</sup> 1 langue à l'oral parmi 2, au choix de l'élève ; seule la langue présentée à l'examen peut faire l'objet d'une épreuve orale.

<sup>5)</sup> 1 discipline parmi 2.

<sup>6)</sup> Pondération des notes. Sociologie : 1/2 - Action éducative et sociale : 1/2.

<sup>7)</sup> Pour les disciplines dans lesquelles l'élève présente une épreuve écrite et une épreuve orale, l'épreuve orale compte pour 25 % de la note.

**Section sciences sociales**

<i>Discipline</i>	<i>Coeff.</i>	<i>DF</i>	<i>Nature de l'épreuve<sup>7)</sup></i>		<i>Note finale</i>
			<i>Écrit</i>	<i>Oral</i>	
<b>Volet : Langues et mathématiques</b>					
Allemand ou Français	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>3)</sup>	x
Anglais	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>3)</sup>	x
Mathématiques	3		x <sup>1)</sup>		x
<b>Volet : Spécialisation</b>					
Connaissance du monde contemporain	3	x	x	x <sup>4)</sup>	x
Sociologie	3		x <sup>2)</sup>		x
Psychologie-Communication	3	x	x	x <sup>4)</sup>	x
Économie politique	3		x <sup>2)</sup>		x
<b>Volet : Formation générale</b>					
Questions philosophiques	2		x <sup>2)</sup>		x
Pédagogie générale	2		x <sup>2)</sup>		x
Arts et culture <sup>5)</sup>	1				
Éducation physique et sportive <sup>6)</sup>	1				

**Coeff. :** Coefficient attribué à la discipline

**DF :** Discipline fondamentale

**Remarques :**

- 1) 2 disciplines parmi 3, au choix de l'élève.
- 2) 2 disciplines parmi 4, au choix de l'élève.
- 3) 1 langue au choix de l'élève ; seule une langue présentée à l'examen peut faire l'objet d'une épreuve orale.
- 4) 1 discipline parmi 2, au choix de l'élève.
- 5) La discipline Arts et culture ne donne pas lieu à une note finale ; la note annuelle est prise en compte pour le calcul de la moyenne générale annuelle.
- 6) La note de la discipline d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne générale annuelle.
- 7) Pour les disciplines dans lesquelles l'élève présente une épreuve écrite et une épreuve orale, l'épreuve orale compte pour 25 % de la note.

### 3. Division technique générale

#### Section ingénierie

Discipline	Coeff.	DF	Nature de l'épreuve <sup>6)</sup>		Note finale
			Écrit	Oral	
<b>Volet : Langues et mathématiques</b>					
Allemand ou Français	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>3)</sup>	x
Anglais	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>3)</sup>	x
Mathématiques <sup>4)</sup>	4	x	x		x
Mathématiques 1					
Mathématiques 2					
<b>Volet : Spécialisation</b>					
Chimie	4		x		x
Physique	4		x		x
Électrotechnique	3		x <sup>2)</sup>		x
Informatique	3		x <sup>2)</sup>		x
Mécanique	3		x <sup>2)</sup>		x
Technologie	3		x	x	x
<b>Volet : Formation générale</b>					
Connaissance du monde contemporain	2		x <sup>2)</sup>		x
Éducation physique et sportive <sup>5)</sup>	1				

**Coeff. :** Coefficient attribué à la discipline

**DF :** Discipline fondamentale

**Remarques :**

- 1) 1 langue parmi 2, au choix de l'élève.
- 2) 1 discipline parmi 4.
- 3) La langue présentée à l'examen fait l'objet de l'épreuve orale.
- 4) Pondération des notes.  
Mathématiques 1 : 2/3 – Mathématiques 2 : 1/3.
- 5) La note de la discipline d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne générale annuelle.
- 6) Pour les disciplines dans lesquelles l'élève présente une épreuve écrite et une épreuve orale, l'épreuve orale compte pour 25 % de la note.

### Section informatique

Discipline	Coeff.	DF	Nature de l'épreuve <sup>6)</sup>		Note finale
			Écrit	Oral	
<b>Volet : Langues et mathématiques</b>					
Allemand ou Français	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>3)</sup>	x
Anglais	4		x <sup>1)</sup>	x <sup>3)</sup>	x
Mathématiques <sup>4)</sup>	4	x	x		x
Mathématiques 1					
Mathématiques 2					
<b>Volet : Spécialisation</b>					
Programmation	4	x	x		x
Téléinformatique et réseaux	3		x <sup>2)</sup>		x
Bases de données	3		x	x	x
Sciences naturelles et technologie	3		x <sup>2)</sup>		x
<b>Volet : Formation générale</b>					
Connaissance du monde contemporain	2		x <sup>2)</sup>		x
Éducation physique et sportive <sup>5)</sup>	1				

**Coeff.** : Coefficient attribué à la discipline

**DF** : Discipline fondamentale

**Remarques :**

- 1) 1 langue parmi 2, au choix de l'élève.
- 2) 2 disciplines parmi 3, au choix de l'élève.
- 3) La langue présentée à l'examen fait l'objet d'une épreuve orale.
- 4) Pondération des notes.  
Mathématiques 1 : 2/3 – Mathématiques 2 : 1/3.
- 5) La note de la discipline d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne générale annuelle.
- 6) Pour les disciplines dans lesquelles l'élève présente une épreuve écrite et une épreuve orale, l'épreuve orale compte pour 25 % de la note.

### Section sciences naturelles

Discipline	Coeff.	DF	Nature de l'épreuve <sup>7)</sup>		Note finale
			Écrit	Oral	
<b>Volet : Langues et mathématiques</b>					
Allemand ou Français	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>4)</sup>	x
Anglais	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>4)</sup>	x
Mathématiques	4		x		x
<b>Volet : Spécialisation</b>					
Biologie	4		x <sup>2)</sup>	x <sup>5)</sup>	x
Chimie	4		x <sup>2)</sup>	x <sup>5)</sup>	x
Physique	4		x <sup>2)</sup>	x <sup>5)</sup>	x
Géographie	3		x <sup>2)</sup>	x <sup>5)</sup>	x
<b>Volet : Formation générale</b>					
Questions philosophiques	2		x <sup>3)</sup>		x
Connaissance du monde contemporain	2		x <sup>3)</sup>		x
Éducation physique et sportive <sup>6)</sup>	1				

**Coeff. :** Coefficient attribué à la discipline

**DF :** Discipline fondamentale

**Remarques :**

- 1) 1 langue parmi 2, au choix de l'élève.
- 2) 3 disciplines parmi 4, au choix de l'élève.
- 3) 1 discipline parmi 2, au choix de l'élève.
- 4) La langue présentée à l'examen fait l'objet d'une épreuve orale.
- 5) 1 discipline parmi les 3 disciplines présentées à l'examen, au choix de l'élève.
- 6) La note de la discipline d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne générale annuelle.
- 7) Pour les disciplines dans lesquelles l'élève présente une épreuve écrite et une épreuve orale, l'épreuve orale compte pour 25 % de la note.

## 4. Division artistique

### Section arts et communication visuelle

Discipline	Coeff.	DF	Nature de l'épreuve <sup>7)</sup>		Note finale
			Écrit	Oral	
<b>Volet : Langues et mathématiques</b>					
Allemand ou Français	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>4)</sup>	x
Anglais	3		x <sup>1)</sup>	x <sup>4)</sup>	x
Mathématiques	3		x <sup>1)</sup>		x
<b>Volet : Spécialité</b>					
Histoire de l'art	4	x	x	x	x
Langage plastique bidimensionnel <sup>5)</sup>	4	x	x		x
<i>Partie 1 : Modèle vivant</i>					
<i>Partie 2 : Dessin à main levée / Dessin appliqué</i>					
Communication graphique et infographie	3		x <sup>2)</sup>		x
Perspective / Projection orthogonale	2				x
Volume et conception 3D	3		x <sup>2)</sup>		x
<b>Volet : Formation générale</b>					
Connaissance du monde contemporain	2		x <sup>3)</sup>		x
Sciences	2		x <sup>3)</sup>		x
Éducation physique et sportive <sup>6)</sup>	1				

**Coeff.** : Coefficient attribué à la discipline

**DF** : Discipline fondamentale

**Remarques :**

<sup>1)</sup> 2 disciplines parmi 3, au choix de l'élève.

<sup>2)</sup> 1 discipline parmi 2, au choix de l'élève.

<sup>3)</sup> 1 discipline parmi 2, au choix de l'élève.

<sup>4)</sup> 1 langue au choix de l'élève ; seule une langue présentée à l'examen peut faire l'objet d'une épreuve orale.

<sup>5)</sup> Pondération des notes.

Partie 1 : 1/2 – Partie 2 : 1/2.

<sup>6)</sup> La note de la discipline d'Éducation physique et sportive est prise en compte uniquement pour le calcul de la moyenne générale annuelle.

<sup>7)</sup> Pour les disciplines dans lesquelles l'élève présente une épreuve écrite et une épreuve orale, l'épreuve orale compte pour 25 % de la note.

